

St-Hyacinthe, le 1^{er} septembre 2023

Nomination du Responsable de la Protection des Renseignements personnels

La présente a pour but, en conformité avec la Loi 25, de nommer Jean-François Leclerc comme responsable de la protection des Renseignements personnels.

Jean-François Leclerc sera responsable de veiller à ce que Leclerc Services Financiers respecte toutes les exigences de la Loi 25 en matière de protection des renseignements personnels. Cela comprend, sans s'y limiter, les responsabilités suivantes :

1. L'établissement et la mise en œuvre de politiques ;
2. Élaborer des procédures pour protéger les renseignements personnels ;
3. Répondre aux demandes d'accès aux renseignements personnels ;
4. Gérer les incidents de confidentialité.

Jean-François Leclerc s'engage, dans l'exercice de ses fonctions, à fournir toutes les ressources nécessaires aux employé(s) présent ou futur afin que les procédures concernant la protection des renseignements personnels soient respectées.

Date d'entrée en vigueur : 1^{er} septembre 2023

En espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer à mes salutations les plus cordiales.

**Jean-François Leclerc, Pl. Fin.
Planificateur Financier
Conseiller en sécurité financière
représentant autonome
Représentant de courtier en épargne collective
auprès de Mica Capital inc.
Tél.: (450) 771-7417
Courriel : jfleclerc@leclercsf.com**